



### Notre salaire et l'inflation :

1. 15 % d'augmentation pour EDF
2. le litre d'essence à 2 €
3. 10 à 12 % d'augmentation pour l'eau
4. 7 % d'augmentation pour toutes les taxes foncières votées par le Parlement (plus les hausses votées par chaque commune)
5. les prix de l'alimentation à plus 15 %
6. augmentation de nos abonnements téléphoniques (2-3 € par mois)
7. une inflation à 6 %

Et pourtant notre salaire n'a augmenté que de 3,5 % le 01 juillet 2022. Il n'avait pas augmenté depuis 2017 !!!!!!!

## **Luttons pour nos retraites et aussi pour notre salaire.**

